

<b>Objet</b>	<b>Fiche pratique étudiants en médecine et médecins étrangers - Modalités d'accès au 3ème cycle en France</b>
<b>Date</b>	Janvier 2021

<b>Situation</b>	<b>Ressortissants des États membres de l'Union européenne</b>
<b>Lieu d'obtention du 2<sup>ème</sup> cycle</b>	<b>État membre de l'Union européenne</b>
<b>Textes applicables</b>	Article R632 du Code de l'éducation Directive 2005/36/CE du Parlement Européen et du Conseil du 7 septembre 2005 relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles
<b>Procédure</b>	Examen Classant National au même titre que les étudiants français ou étrangers ayant obtenu leur diplôme de 2ème cycle en France Inscription en ligne pendant la période d'inscription sur le site  <a href="https://www.cngsante.fr/chiron/pre/index.html">https://www.cngsante.fr/chiron/pre/index.html</a>

<b>Situation</b>	<b>Étrangers non ressortissants des États membres de l'Union européenne</b>
<b>Lieu d'obtention du 2<sup>ème</sup> cycle</b>	<b>État membre de l'Union européenne hors France</b>
<b>Textes applicables</b>	Article R632 du Code de l'éducation
<b>Procédure</b>	Internat en médecine à titre étranger (ETR) A condition d'être titulaire d'un diplôme de médecin permettant d'exercer dans le pays d'origine ou le pays de délivrance. <a href="#">CNG   Internat en médecine à titre étranger (ETR) (sante.fr)</a>

<b>Situation</b>	<b>Étrangers non ressortissants des États membres de l'Union européenne</b>
<b>Lieu d'obtention du 2<sup>ème</sup> cycle</b>	<b>Etranger hors États membres de l'Union européenne</b>
<b>Textes applicables</b>	Article R632 du Code de l'éducation
<b>Procédure</b>	Internat en médecine à titre étranger (ETR) A condition d'être titulaire d'un diplôme de médecin permettant d'exercer dans le pays d'origine ou le pays de délivrance. <a href="#">CNG   Internat en médecine à titre étranger (ETR) (sante.fr)</a>

### Cas particulier :

Les étudiants ressortissants des Etats membres de l'Union Européenne ayant obtenu leur diplôme dans un pays hors Union européenne ne peuvent accéder directement au 3ème cycle en France via l'ECN. Cependant une fois avoir obtenu leur diplôme de médecin à l'étranger, ils peuvent entamer une procédure de demande d'équivalence de ce diplôme.